



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL

**SEANCE DU
01/02/2018**

Nombre d'élus :

- en exercice : 31
- présents : 20
- procurations : 7
- absents : 11
- ayant pris part au vote : 30

Date de la convocation : 26/01/2018

Conseil syndical : 01/02/2018

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
05/03/2018

Affichage: dès retour de Préfecture

Étaient présents : Max VINCENT, Corinne CARDONA, Michel BALAIS, Jean-Marc NOTTIN, Geneviève OBERGER, Françoise MAUPAS, Dominic BOYER-RIVIERE, Gérard DARDET, Christian COLOMBO, Pierre-Antoine COLLIN, Jean-Luc POIRIER, Denis VERKIN, Éric MAZOYER, Jean-Claude GRANGE, Vincent PEYTEL, Pascal DAVID, Marcel PATIN, Bernard BOURBONNAIS, Eliane DEBARD-CAULLIER, Bernard COQUET, Olivier PERROT, Nicolas POUSSINEAU, Romuald DELABIE ;

Absents représenté(s) :	Par :
Antoine DUPERRAY	Max VINCENT
Pierre GOUVERNEYRE	Corinne CARDONA
Marc GRIVEL	Bernard BOURBONNAIS
Claire BELLE	Michel BALAIS
Isabelle CELEYRON	Jean-Claude GRANGE
Anne-Laure MATHIAS	Vincent PEYTEL
Jean-Michel CARON	Olivier PERROT

Étai(en)t absent(s) :

Bénédicte KUNTZIGER, Laurent MONCEL, Charles MONNERET, Gérard KECK, Ludovic GIULY

Secrétaire de Séance élu :

Jean-Luc POIRIER



Délibération du Conseil Syndical n° 2018-02-07

ACQUISITIONS FONCIERES SUR LA COMMUNE DE SAINT ROMAIN AU MONT D'OR PARCELLES

AB 59-229-299-552-641-657-658-659

RAPPORTEUR : BERNARD BOURBONNAIS – VICE-PRESIDENT AU FONCIER

Dans le cadre de l'étude foncière, réalisée à l'automne 2017 par la SAFER, afin de constituer un portefeuille foncier suffisant pour installer une nouvelle activité agricole sur le secteur de Pelocet (communes de St Cyr, St Romain et Couzon), la SAFER a obtenu l'accord d'un compte de propriétés vendeur.

L'indivision Curtelin propose la vente de 11 parcelles, cadastrées AB 59-229-299-552-641-657-658-659-664-665-641, pour une surface totale de 1 hectare 57 ares 79 ca, à Saint romain au Mont d'Or.

Au regard des enjeux agricoles et du projet de réintroduction d'une activité agricole sur le secteur de Pelocet à Saint Romain au Mont d'Or, il a été proposé à l'indivision, par la SAFER, les évaluations suivantes :

IDENT PARCELLE	NUMERO	SURFACE DGI	NATURE	Prix au m2	Prix total
AB59	59	53 a 27 ca	Bois-Taillis	0.3	1598
AB229	229	1 a 71 ca	Bois-Taillis	0.3	52
AB299	299	7 a 12 ca	Bois-Taillis	0.3	215
AB552	552	5 a 67 ca	Bois-Taillis	0.3	170
AB641	641	23 a 67 ca	Lande	0.5	1185
AB657	657	15 a 55 ca	Bois-Taillis	0.3	470
AB658	658	28 a 25 ca	Bois-Taillis	0.3	850
AB659	659	1 a 09 ca	Bois-Taillis	0.3	35
AB664	664	7 a 26 ca	Bois-Taillis	0.3	220
AB665	665	14 a 20 ca	Bois-Taillis	0.3	430

Le montant de la vente s'élève à 5225 € hors frais de notaire.

Les frais SAFER s'élèveront au regard des tarifs définis dans la convention SAFER-SMPMO à 650 euros HT.

Lors de cette réunion, l'ADDEAR (qui accompagne le SMPMO sur ce projet) a présenté l'étude de faisabilité technico économique qui lui a été confiée. 13 hectares seraient nécessaires pour une conduite d'exploitation orientée BIO, respectueuse du site. La SAFER a été quant à elle missionnée pour réaliser une étude de dureté foncière sur le secteur.

DELIBERE

Après en avoir délibéré, le conseil syndical à l'unanimité :

- APPROUVE l'acquisition de ces parcelles.
- AUTORISE le Président à signer les actes notariés correspondants et tous documents nécessaires à ces acquisitions

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

Copie certifiée conforme,

A Limonest, le 01/02/2018

